La Banque Laurentienne du Canada hausse son taux préférentiel

MONTRÉAL, 13 avr. 2022 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) annonce qu'elle hausse son taux préférentiel de 50 points de base, soit de 2.70 % à 3,20 %, et ce, à compter du 14 avril 2022.

À propos de la Banque Laurentienne

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres. Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons plus de 2 900 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan 46,1 milliards $, de même que des actifs administrés de 30,2 milliards. Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

Renseignements :

Merick Seguin Conseiller principal, Relations avec les médias Banque Laurentienne du Canada
Cellulaire : 514 451-3201 merick.seguin@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2022-04-13-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-hausse-son-taux-preferentiel